



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 18 février 2021

LE PRÉFET DU FINISTÈRE VISITE LES CHANTIERS PIRIOU À CONCARNEAU

Le préfet du Finistère, Philippe MAHÉ, a visité ce jour les chantiers Piriou à Concarneau.

L'entreprise Piriou s'est engagée dans une démarche de recrutement favorisant l'inclusion et l'insertion des jeunes finistériens. C'est dans ce cadre qu'a été signée, en présence du préfet, la charte « Le Finistère, une chance. Les entreprises s'engagent ».

« La France, une Chance » est la bannière nationale qui fédère l'écosystème des entreprises engagées pour innover dans l'emploi et agir en faveur de l'inclusion, notamment à travers :

- l'orientation et la formation, en développant les stages de 3^{ème} et l'apprentissage pour les jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires de la ville et les personnes en situation de handicap, mais également en formant les personnes placées sous-main de justice, dont les jeunes ;
- le recrutement, via le dispositif « emplois francs » et « emplois francs + » ;
- l'achat, en développant les clauses d'insertion ;
- l'innovation, en instaurant le parrainage et en s'engageant dans des démarches de dons et de mécénat de compétences.

La charte départementale « Le Finistère, une chance. Les entreprises s'engagent » a été signée le 28 mai 2019. En 2020, 47 entreprises étaient signataires de cet engagement.

Chaque année, l'entreprise Piriou forme jusqu'à 50 jeunes en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) notamment dans les métiers en tension : chaudronniers, soudeurs, sableurs... dont beaucoup se verront offrir un CDI au sein du groupe à l'issue de leur formation.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Aujourd'hui, le groupe Piriou emploie 23 personnes en cours de formation sur l'ensemble de ses 3 sites, dont 13 au sein des chantiers Piriou.

En complément de son engagement dans le cadre de cette charte, l'entreprise Piriou s'inscrit également dans les mesures du plan de relance, notamment le plan "1 jeune 1 solution", mais également celui des emplois francs+ qui accorde, sous conditions et jusqu'au 31 mars 2021, une aide financière à toute entreprise ou à toute association recrutant un jeune sans emploi de moins de 26 ans résidant dans les quartiers prioritaires de la ville.